

Licence professionnelle Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux. 2011, Université de Limoges. hceres-02028140

HAL Id: hceres-02028140

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028140

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LP120002300

Dénomination nationale : Production animale

Spécialité : Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des conseillers capables de réaliser un audit d'élevage et de transformation des produits animaux, de maîtriser les principaux process de production et de transformation de ces produits, en ayant le souci permanent du respect de l'environnement, de la qualité et de la sécurité alimentaire. Les métiers visés sont : technicien en chambre d'agriculture, technicien dans la coopération agricole, responsable qualité en industrie agro-alimentaire, technicien à l'institut de l'élevage…

Cette formation, ouverte en 2000, associe les capacités et complémentarités pédagogiques de la Faculté des sciences et technologies de l'Université de Limoges et de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Limoges. La spécialité se positionne dans l'offre de formation après le socle disciplinaire « Sciences biologiques » et permet de prolonger le parcours de DUT « Génie biologique » et de BTSA. En 2008, a été créée une licence professionnelle « Génétique et développement de l'élevage », qui complète le champ professionnel dans le domaine de l'élevage. La spécialité « Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux » reste la seule formation proposée dans ce domaine, dans le positionnement interrégional du PRES Limousin-Poitou-Charentes.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	26
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	99 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	38 %
Pourcentage de diplômés en emploi enquêtes nationales	93 % – 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité très ancienne est fortement ancrée dans le contexte local. Elle répond aux besoins d'élévation du niveau de qualification des agents intervenants dans la filière de l'élevage en raison de l'évolution des enjeux économiques, sanitaires, environnementaux et relatifs à la qualité. Le dossier présente une très bonne analyse des enjeux et de l'évolution des métiers du conseil en élevage.

Le bilan global de la formation est satisfaisant, mais avec une légère dégradation ces deux dernières années matérialisée par une baisse des effectifs, suite à la mise en place d'une licence professionnelle complémentaire, qui a nécessité le partage des moyens humains et par une augmentation des poursuites d'études, avec un taux important de 30 % en 2009.

Le taux de pression (candidats/capacité d'accueil), voisin de 2,6, permet de recruter environ vingt-six étudiants d'origine géographique très diverse mais pour la plupart issus de BTSA. L'attractivité reste insuffisante parmi les étudiants de L2 et de DUT, malgré les passerelles mises en place dans les parcours licences et les modules de remise à niveau proposés par la formation.

Les résultats de l'insertion professionnelle au travers des enquêtes nationales sont très satisfaisants pour les promotions de 2005 à 2007, mais ils semblent se dégrader pour les promotions suivantes. Pour les diplômés en emploi, les postes occupés sont en adéquation avec le profil visé par la formation.

La licence professionnelle n'a pas établi de partenariat officiel mais a le soutien des chambres d'agriculture et de cabinets privés. Il est regretté l'absence de grands groupes privés du secteur et que les professionnels associés ne soient pas les recruteurs principaux. L'implication professionnelle est effective à travers des enseignements (à hauteur de 38 % du volume horaire total) et à travers des réflexions menées au moment des jurys, sans qu'un véritable conseil de perfectionnement ne soit mis en place. L'équipe pédagogique est diversifiée mais reste cependant déséquilibrée : seulement 12 % des interventions sont assurées par des enseignants-chercheurs, ce qui reste faible pour garantir un niveau académique.

L'auto-évaluation a été menée par l'université. Les points faibles soulevés donnent naissance à des compléments d'information mais pas à des modifications concrètes.

- Points forts :
  - Spécialité très ancrée dans le contexte local.
  - Bon placement des étudiants.
  - Bonne implication des professionnels.

- Points faibles :
  - Pas d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation.
  - Poursuites d'études en hausse.
  - Enseignants-chercheurs sous-représentés dans l'équipe pédagogique.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il faut rééquilibrer l'équipe pédagogique en impliquant davantage d'enseignants-chercheurs, provenant de différentes composantes. Ces derniers permettront de maintenir un niveau théorique correspondant au grade de licence et pourront contribuer au rayonnement de cette licence auprès du public Licence et DUT.

Le conseil de perfectionnement doit être formalisé et impliquer des professionnels pour prendre en compte les évolutions des métiers, pour analyser le retour d'expérience des étudiants des promotions antérieures et pour réfléchir aux améliorations à apporter au fonctionnement de la licence, comme l'ouverture à l'alternance, qui pourrait avoir un effet inhibiteur sur la poursuite d'études.